



## Éclatement du poste de chargé.e d'égalité et de prévention de l'homophobie et de la transphobie au Département de l'instruction publique

*Communiqué de presse*

15.11.19

Suite à la publication du communiqué de presse du Département de l'instruction publique, « Renforcement du dispositif pour l'égalité de genre, la prévention des discriminations et la lutte contre les abus et le harcèlement » daté du 15 octobre 2019, la Fédération genevoise des associations LGBT a adressé, le 13 novembre 2019, une seconde lettre à la Conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, en charge du Département de l'instruction publique, pour faire part de ses réserves et ses craintes en lien avec l'éclatement du poste de chargé.e d'égalité et de prévention de l'homophobie et de la transphobie au Département de l'instruction publique.

Le renforcement du dispositif au travers de la création de postes dédiés à la prévention et la lutte contre les discriminations, l'ancrage de ce dispositif au sein des directions générales et de l'OPFC, avec notamment des objectifs de formation des enseignant.e.s, sont à saluer. Toutefois, la Fédération genevoise des associations LGBT émet des réserves et des craintes quant à la mise en place de ce dispositif en particulier en lien avec la prévention et la lutte contre les discriminations et les violences homophobes et transphobes.

En effet, un tel éclatement du poste de chargé.e d'égalité et de prévention de l'homophobie et de la transphobie ne permettra plus l'identification d'une personne précise en charge des questions d'homophobie et de transphobie. Cette dissolution du poste augmente également le risque d'invisibilisation des questions de lutte contre les discriminations LGBT-phobes au sein de postes trop généralistes qui regroupent la lutte contre toutes les formes de discrimination. Si certains mécanismes sont communs aux discriminations, notamment sexistes, racistes, homophobes et transphobes, les discriminations homophobes et transphobes, et en particulier celles dont sont la cible les jeunes LGBT, ont des spécificités, notamment à cause de leur prégnance dans le contexte scolaire, du manque de réaction des adultes et de l'absence potentielle de soutien au sein de la famille d'un.e jeune LGBT.

Notre expérience dans les écoles genevoises nous a en outre montré que l'homophobie et la transphobie sont souvent les discriminations et les violences les plus invisibilisées. Aborder ces questions de manière spécifique, sans toutefois bien sûr oublier la transversalité des mécanismes de discriminations, est nécessaire et indispensable pour lutter contre l'invisibilité dont ces questions souffrent encore très souvent, de même que d'avoir un poste qui soit spécifiquement dédié à la prévention et la lutte contre les discriminations spécifiques à l'homophobie et à la transphobie.

Nous relevons par ailleurs que les termes d'homophobie et de transphobie ont été supprimés et n'apparaissent ni dans le communiqué de presse ni dans la réponse du Conseil d'Etat, en contradiction avec les différentes motions acceptées et en cours de traitement qui demandent, au contraire, un renforcement et une pérennisation spécifiques de leur prévention dans le contexte scolaire.



Notre expérience nous montre également régulièrement l'absence de formation des professionnel.le.s dans le domaine de la prévention et la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Nous souhaitons réitérer l'importance d'engager des personnes formées qui ont des connaissances scientifiques approfondies des questions LGBTIQ, qui maîtrisent les enjeux de la prévention de l'homophobie et de la transphobie en contexte scolaire, qui disposent d'une expérience de collaboration effective avec les partenaires institutionnels et associatifs sur cette thématique ainsi que de terrain avec les écoles.

Nous souhaiterions également souligner l'importance d'accorder aux personnes désignées des pourcentages de taux de travail conséquents qui ne se cumulent pas à des pourcentages déjà importants ou qui se résument à des ajouts sur des cahiers des charges existants : il en va de la qualité de la prise en charge de la prévention et du bien-être des élèves.

Concernant la mise en place de ce dispositif et le départ à la retraite fin novembre de Madame Franceline Dupenloup, chargée d'égalité et de prévention d'homophobie et de transphobie, la Fédération s'inquiète également de savoir quand ce dispositif sera mis en place, qui occupera ces postes et qu'adviendra-t-il du Comité de pilotage existant contre l'homophobie et la transphobie qui assure depuis des années la cohérence de l'action du Département en la matière.

Pour toutes questions :

Matthias Erhardt, co-président de la Fédération : 078 649 45 45  
Lorena Parini, co-présidente de la Fédération : 076 662 84 67

La Fédération genevoise des associations LGBT

[www.federationgeneve-lgbt.ch](http://www.federationgeneve-lgbt.ch) – [info@federationlgbt-geneve.ch](mailto:info@federationlgbt-geneve.ch)

La Fédération est composée des associations [360](#), [Dialogai](#), [Lestime](#), [Parents d'homos](#) et [Think Out](#).